



## ***Donner un peu de son temps ....***

*Madame, Monsieur,*

*Il arrive de rencontrer des personnes de tout âge qui semblent éprouver une certaine lassitude due à la monotonie, à l'ennui, au manque de communication, d'activités originales...*

*S'ouvrir sur le monde extérieur serait sans doute la solution à une situation où la mélancolie peut trop souvent survenir. La clef de cette ouverture du retranchement est la sociabilisation : adhérer à une association et vivre une expérience enrichissante, faire de nouvelles connaissances, développer ses compétences, se découvrir des talents inconnus, et surtout quitter la routine.*

*Il existe à Tournes une quinzaine d'associations : sportives, culturelles, caritatives, parents d'élèves... Nous sommes toujours satisfaits de participer aux activités et aux animations proposées par ces associations, mais il faut bien reconnaître que leur organisation requiert un travail et un engagement en amont. Ces associations dont nous profitons tous ne peuvent fonctionner sans bénévoles, sans vous...*

*Si vous avez un peu de temps et si vous pensez que la monotonie est trop pesante, n'hésitez pas !*

*Pour plus d'information, Madame Haplik, 1<sup>ère</sup> adjointe, est à votre disposition à la mairie pour vous présenter les associations qui ont leur siège à Tournes.*

*Bien à vous,*

**Gérard CARBONNEAUX**  
Maire de Tournes



# Les décisions du Conseil Municipal

---

## Réunion du 16 juin 2022 - 20h30

Résumé du procès-verbal (Le procès-verbal intégral est consultable sur le site internet de la commune : [www.tournes.fr](http://www.tournes.fr)).

### Présents

Mme Pascale ANSELMO, Mme Isabelle BERTRAND, Mme Corinne BOCQUET, M. Gérard CARBONNEAUX, M. Philippe CLAUSSE, M. Thibault FAY, Mme Aline HAPLIK, M. Christian LENOBLE, Mme Annette MARCHAND, M. Gwénaél WEBER.

### Absents ayant donné pouvoir

M. Gil ANGARD (pouvoir à M. Gérard CARBONNEAUX)  
M. Romaric DANCRE (pouvoir à Mme Isabelle BERTRAND)  
Mme Mathilde RENOLLET (pouvoir à M. Thibault FAY)  
Mme Chantal VAN DEN ABEELE (pouvoir à Mme Aline HAPLIK)  
M. Johann PRZYBYLSKI (pouvoir à M. Gwénaél WEBER)

### Secrétaire de séance

Mme Aline HAPLIK.

La séance est ouverte à 20h30 sous la présidence de M. Gérard CARBONNEAUX, Maire, qui procède à l'appel des Conseillers et constate que la condition de quorum est remplie.

Le conseil désigne Mme Aline HAPLIK comme secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la précédente séance du 7 avril 2022 est approuvé.

### Informations sur les décisions du maire dans le cadre des délégations du Conseil Municipal

Décision n° 2022/04 du 07/03/2022

Attribution d'un marché de travaux à la Société EURL CAPITAINÉ CONSTRUCTION - 08160 CHALANDRY-ÉLAIRE, pour la réalisation d'une plate-forme poubelle près de la mairie, pour un montant TTC de 3 246,00 euros.

Décision n° 2022/05 du 11/03/2022

Attribution d'un marché de travaux à l'entreprise NIAY - 08090 DAMOUZY, pour le remplacement d'une chaudière dans un logement communal, pour un montant TTC de 4 481,71 euros.

Décision n° 2022/06 du 31/03/2022

Attribution d'un marché de travaux à la Société EURL CAPITAINÉ CONSTRUCTION - 08160 CHALANDRY-ÉLAIRE, pour une ouverture



de cloison porteuse dans le cadre des travaux AD'AP de la mairie pour un montant TTC de 2 784,00 euros.

Décision n° 2022/07 du 7/04/2022

Attribution d'un marché de travaux à la Société CFB CARRELAGE - 081090 TOURNES, pour la pose du revêtement sol dans un bureau de la mairie, pour un montant TTC de 3 802,80 euros.

Décision n° 2022/08 du 25/04/2022

Attribution d'un marché de travaux à la Société PB 08 AMÉNAGEMENT - 081090 TOURNES, pour l'aménagement de la petite salle des fêtes coté école pour un montant TTC de 2 609,00 euros.

Décision n° 2022/09 du 25/04/2022

Attribution d'un marché de travaux à la Société PB 08 AMÉNAGEMENT - 081090 TOURNES, pour l'aménagement d'une kitchenette à la mairie 1er étage, pour un montant TTC de 3 490,00 euros.

Décision n° 2022/10 du 09/05/2022

Attribution d'un marché de travaux à la Société DECOR HOME - 08090 TOURNES, pour l'aménagement d'une mini kitchenette à la mairie RDC, pour un montant TTC de 3 094,80 euros.

Décision n° 2022/11 du 11/05/2022

Attribution d'un marché de fournitures à la Société IO BUREAU Infocopy SAS - 4 avenue Charles Boutet - 08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES - pour le renouvellement de l'équipement informatique de la mairie pour un montant TTC de 17 916,72 euros.

Décision n° 2022/12 du 12/05/2022

Attribution d'un marché de travaux à la Société STORE DECOR - 08090 TOURNES, pour la fourniture et la pose de stores et d'un rideau de scène à la salle des fêtes, pour un montant TTC de 6 365,02 euros.

Décision n° 2022/13 du 24/05/2022

Attribution d'un marché de travaux à la Société Guy ROBINET - rue Albert DEVILLE - 08090 TOURNES, pour la fourniture et la pose de stores à la mairie pour un montant TTC de 1 602,00 euros.

### **Décision modificative n° 2022/01 au budget primitif 2022**

Le Conseil adopte à l'unanimité la décision modificative suivante en section d'investissement :

- Art 041 Recettes : + 150 760,50 €
- Art 041 Dépenses : + 150 760,50 €



## **Modalités d'amortissement de la vente de la Halle des sports et du terrain rue de la Gare**

Le Conseil retient à l'unanimité l'amortissement linéaire sans prorata temporis à compter du 1er janvier 2023 et fixe la durée d'amortissement à 5 ans.

## **Avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une salle omnisports**

A l'unanimité, le Conseil approuve l'avenant n°2 à l'acte d'engagement signé avec la SARL "Lenoir & Associés Architectes", pour la mission de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une salle omnisports et portant le montant HT de la rémunération de la maîtrise d'œuvre à la somme de 178 523,50 euros, soit un montant TTC de 214 228,20 €.

## **Droit de voirie et de permis de stationnement sur la voie publique**

A l'unanimité, le Conseil décide de fixer à 1 euro par m<sup>2</sup> le tarif mensuel relatif au droit de voirie pour l'installation d'une terrasse permanente de restaurant ou de cafetier pour l'année 2022, à compter du 16 juin 2022. Cette redevance est payable annuellement à terme à échoir.

## **Convention d'occupation précaire du domaine public avec le restaurant "La Romerie"**

A l'unanimité, le Conseil autorise le restaurant "La Romerie" sis 1 rue de la Tourette à 08090 Tournes, à installer une terrasse permanente sur la voie publique devant son établissement. Cette occupation donnera lieu au paiement d'une redevance établie conformément au tarif fixé par la délibération 16 juin 2022. Le conseil autorise Monsieur le Maire à signer la convention établie à cet effet.

## **Questions diverses**

- Informations relatives au CCAS : inscriptions à l'ALSH 7 (Centre de loisirs) pour l'été 2022, mise en œuvre du plan canicule, reconduction de la commande groupée de pellets.
- Événement "jour de la nuit" du 15 octobre : sous réserve de la faisabilité technique, la commune s'associera à cet événement organisé par le Parc Naturel Régional des Ardennes et procédera à l'extinction de l'éclairage public dans la nuit du 15 au 16 octobre.
- Éclairage public : décision d'organiser un débat au Conseil Municipal



sur l'opportunité de réduire la durée de l'éclairage public nocturne.

- Construction d'un complexe de sports et de loisirs intercommunal : informations par le Maire et l'adjoint aux finances concernant le plan de financement ( subventions attendues : 1 070 232 €), les contacts avec les réseaux bancaires pour la souscription d'un emprunt et le calendrier prévisionnel des travaux (procédure de consultation des entreprises lancée le 16 juin 2022).
- Situation du Pôle scolaire : information faite par le Maire sur la situation financière et les conséquences de l'accélération de l'inflation et de la hausse des dépenses (transport, salaire, repas, énergie...) et proposition de supprimer le transport collectif du midi devenu trop onéreux.

La séance est levée à 22h11.

# Conseil d'administration du C.C.A.S.

---

## Réunion du 9 juin 2022 - 19h00

### **Présents :**

Mme Pascale ANSELMO, Vice-présidente.

Membres élus : Mmes Isabelle BERTRAND, Corinne BOCQUET, Annette MARCHAND et M. Johann PRZYBYLSKI.

Membres nommés : Mmes Morgane PETIT, Francine SAINTOURENS, Agnès VELPRY et M. Jean-Pierre BOREL.

### **Absents excusés donnant pouvoir :**

M. Gérard CARBONNEAUX, donnant pouvoir à Mme Pascale ANSELMO.

M. Olivier SAVATTE, donnant pouvoir à Mme Corinne BOCQUET.

M. Tony ROCH, donnant pouvoir à M. Johann PRZYBYLSKI.

Mme Chantal VAN DEN ABEELE, donnant pouvoir à Mme Agnès VELPRY.

**Élue secrétaire de séance** : Madame Corinne BOCQUET.

Début de la séance à 19h00.

### **Examen de demandes d'aides sociales (à huis clos)**

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h00.



## Vie associative

### ◆ Nouvelle présidente pour l'Association Tournes Solidarité

Le président en exercice, M. Jean-Pol CHAUMONT, a passé la main lors de la dernière assemblée générale de l'association. C'est Mme Armelle PIERRARD qui lui succède à la présidence, Mme Maryline ISCHARD étant élue vice-présidente.

### ◆ Première manifestation officielle pour PALET 2022

Le tout nouveau club de pétanque créé l'année dernière organisera sa première manifestation officielle sur Tournes à l'occasion de la fête patronale. Deux concours adultes sont prévus les 25 et 27 juin, à 14h00 rue du Culot (près du city stade) et un concours enfants le dimanche 26, à 15h00.

### ◆ La Tournésienne, une reprise remarquable

Après 2 années d'interruption pour cause de COVID, la Tournésienne a fait sa réapparition dans les rues de Tournes, le 11 juin dernier. Agrémenté par un soleil radieux, ce retour attendu a enregistré un franc succès, tant pour les courses enfants, nombreux à se disputer le podium, que pour la course adultes. Bravo à l'Athlétisme Club Gerspunsart Neufmanil (ACGN) organisateur de l'épreuve et aux bénévoles de Tournes (5 des 9 membres du Comité Directeur de l'ACGN sont des Tournésiens).



## Travaux et urbanisme

### ◆ La Fibre optique s'installe à Tournes

De nombreux foyers Tournésiens se raccordent à la fibre depuis que le déploiement de celle-ci est achevé dans le village. La plupart du temps les travaux de raccordement individuel se déroulent dans de parfaites conditions. Mais, il peut aussi arriver que des difficultés entravent la bonne réalisation des travaux, généralement du fait de l'écrasement du fourreau. Que faire dans cette situation ?

1- Le fournisseur d'accès internet choisi par le particulier (Orange, Free ...) doit constater le problème technique et faire remonter l'information à sa hiérarchie.



2 - Celle-ci doit alors en informer le gestionnaire du réseau, à savoir la société "Losange", qui ouvre un ticket. Celle-ci a l'obligation de rechercher le propriétaire du réseau endommagé et de lui demander d'effectuer les réparations.

3 - Enfin, le propriétaire du réseau effectue les réparations nécessaires. Précisons que les délais peuvent être longs en raison de la multiplicité des opérateurs et que, malheureusement, la mairie ne peut en aucune manière intervenir dans cette procédure.

### ◆ **Complexe sportif et de loisirs**

La procédure de passation du marché des travaux pour la réalisation de la salle de sports a été engagée le 16 juin dernier. Le choix des entreprises pourrait intervenir à l'automne prochain.

### ◆ **Travaux à la mairie : dernière ligne droite**

Prévue pour le 16 juin, la fin des travaux à la mairie est reportée de quelques semaines. Comme trop souvent, les imprévus ont quelque peu perturbé le calendrier initial. Encore un peu de patience !

### ◆ **Sécurité routière**

Lors de sa dernière réunion le 16 juin dernier, la commission sécurité routière a validé le principe de réaliser deux écluses rue de la gare et un passage piétons sécurisé route d'Arreux, à hauteur du cimetière. Objectif : contraindre les automobilistes à réduire leur vitesse dans la traversée du village. La pose de "coussins berlinois" est également à l'étude dans quelques rues adjacentes. La décision définitive sera prise par un prochain conseil municipal. Une réunion publique sera organisée dans les semaines à venir pour informer la population et recueillir les avis.



## **Environnement**

### ◆ **Accès aux déchetteries : pensez à demander votre badge**

La commune s'en faisait l'écho dans le dernier bulletin de Tournes, un badge sera bientôt nécessaire (en principe à partir du 1er septembre) pour accéder aux déchetteries d'Ardenne Métropole, dont la déchèterie de Savigny-Pré. Le badge peut d'ores et déjà être demandé en ligne sur le site d'Ardenne-Métropole : [www.ardenne-metropole](http://www.ardenne-metropole). Attention, les délais sont longs en raison du nombre important de demandes.



### ◆ **C'est la chenille qui redémarre ...**

Par arrêté du 23 mai, le préfet des Ardennes rend obligatoire la lutte contre la prolifération des chenilles processionnaires du pin et du chêne. Merci de signaler en mairie toute prolifération.

### ◆ **Feu, la vigilance s'impose**

Bien que la commune ne fasse pas partie des 16 communes reconnues particulièrement vulnérables au risque incendie dans les Ardennes, cela ne doit pas empêcher tout un chacun de respecter des consignes élémentaires de sécurité, particulièrement en forêt. Ne jouons pas avec le feu... surtout en ces périodes de fortes chaleurs.

### ◆ **L'eau est un bien précieux, ne la gaspillons pas !**

En cette période de sécheresse, le civisme impose à chacun de limiter l'utilisation de l'eau à ses besoins essentiels. On peut maîtriser sa consommation d'eau avec des gestes simples : privilégier les douches, ne pas laver sa voiture, utiliser l'eau de pluie pour les arrosages, ne pas prélever d'eau dans le ruisseau...



## **Affaires sociales**

### ◆ **Plan canicule : le CCAS recense les personnes fragiles**

Instauré depuis quelques années dans la commune, le Plan canicule est de nouveau mis en œuvre cet été. Coupon d'inscription dans ce bulletin.

### ◆ **Commandes groupées de pellets**

Les commandes sont à passer avant le 13 juillet à l'aide du coupon joint à ce bulletin.

### ◆ **Inscriptions à l'ALSH 7 pour l'été 2022**

Les permanences étant terminées, les nouvelles inscriptions et les compléments d'inscriptions s'effectueront en mairie de Tournes :

- du lundi 20 juin au jeudi 30 juin, de 9h30 à 11h30 ;
- à compter de juillet, uniquement les vendredis, de 9h30 à 11h30.



## A noter sur vos agendas

- 26/27 juin : Fête patronale : manèges forains, concours de pétanque, barbecue, buvette ...
- 13 juillet : Date limite pour les commandes groupées de pellets
- 13 juillet : Festivités de la fête nationale.
- 18h30** : dépôt de gerbe au Monument aux Morts et verre de l'amitié.
  - 19h00** : soirée dansante à la salle des fêtes, animée par le DJ "L'air2rien". Restauration rapide (Food truck "Chez Tony et Tiff") et buvette.
  - 22h00** : retraite aux flambeaux (départ sur le parking de la salle de fêtes - distribution des lampions à partir de 21h30).
  - 23h00** : feu d'artifice (derrière les terrains de tennis rue de la gare).
  - 23h30** : soirée dansante (salle des fêtes).
- 11 septembre : Commémoration du massacre du Bois de la Rosière.
- 18 septembre : Journée du patrimoine - Rallye pédestre.

*On sent déjà le bon  
parfum des vacances d'été.*



*Le Conseil Municipal souhaite  
à tous les Tournésiens de très  
bonnes vacances*



**C.C.A.S.**

**Mairie de Tournes**

2, rue de la Citadelle - 08090 TOURNES

## **PLAN CANICULE 2022**

Le Plan Canicule est activé et couvre la période **du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre**.

Si vous êtes une personne âgée de plus de 68 ans ou atteinte d'un handicap, personne isolée, sans entourage de proximité, faites-vous connaître afin de bénéficier de l'aide nécessaire lors de fortes chaleurs.

En cas de déclenchement du plan d'alerte canicule par le préfet, le CCAS met en place des mesures afin d'apporter conseils et assistance comme des appels téléphoniques, l'apport d'un pack d'eau à chaque personne inscrite.

Pour vous inscrire, merci de retourner le coupon rempli à la mairie dans les meilleurs délais.

Vos données demeurent confidentielles.



### **PLAN CANICULE 2022 COUPON A RETOURNER EN MAIRIE**

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Médecin traitant - Nom : \_\_\_\_\_

- Téléphone : \_\_\_\_\_

Coordonnées d'une personne à prévenir en cas d'urgence :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Fait à TOURNES, le

Signature



## COMMANDE DE PELLETS 2022

Le C.C.A.S vous propose une commande groupée de pellets 100% résineux auprès de BOTANIC à CLIRON, vendus en sacs de 15 kg.

Prix : 6,90 euros TTC le sac, par palette de 70 sacs départ magasin

Prix : 6,90 euros TTC livrés sur le trottoir

**Dans la limite des stocks disponibles.**



A déposer avant le 13 juillet 2022 en mairie

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Commande par palette de 70 sacs

Nombre de palette(s) souhaitée(s) : .....palette(s)

- Retrait au magasin BOTANIC
- Livraison à domicile

Date et signature :

### **permanences en mairie**

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat.

#### **MAIRIE DE TOURNES**

2, rue de la Citadelle - 08090 TOURNES

tél. : 03.24.52.93.04

#### **Horaires d'ouverture** :

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h30 à 11h30
- Mardi après-midi : de 16h00 à 19h00

#### **Contacts**:

- M. le Maire : maire.tournes@orange.fr
- Mme BEGLOT : accueil.mairie.tournes@wanadoo.fr
- Mme TORELLA : mairie.tournes@wanadoo.fr
- Site Internet : www.tournes.fr
- Page Facebook : www.facebook.com/tournes.fr